

Comment déclarer sa « volonté » de participer à l'expérimentation de l'établissement d'un certificat de décès sur l'espace membre de l'ONI

(06/02/2024)

URL : <https://espace-membres.ordre-infirmiers.fr/connexion>

ONNI - Espace membres

espace-membres.ordre-infirmiers.fr/connexion

Ordre National Infirmiers

Besoin d'aide ?

CONNEXION Authentification

JE SUIS

- Inscrit ou en cours d'inscription à l'Ordre
- Pas encore inscrit à l'Ordre

Je m'identifie avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Je m'identifie avec Pro Santé Connect

s'identifier avec PRO SANTE CONNECT
Un service du ministère chargé de la Santé

OU

Je m'identifie avec mon email ou mon n° ordinal

Tapier ici pour

EUR/TND -0,42%

10:38
06/02/2024

Je m'identifie

ONi - Espace membres

espace-membres.ordre-infirmiers.fr/connexion

Ordre National Infirmiers

Besoin d'aide ?

s'identifier avec **PRO SANTE CONNECT**
Un service du ministère chargé de la Santé

OU

Je m'identifie avec mon email ou mon n° ordinal

Email ou numéro ordinal ?

Mot de passe

Connexion

Je ne connais pas ou souhaite changer mon mot de passe :

Définir mon mot de passe

Besoin d'aide ?

- Accéder à l'assistance
- Accéder à la documentation

Suivez-nous

Confidentialité - Conditions

Taper ici pour

EUR/TND -0,42%

10:39
06/02/2024

Je clique sur « Autres demandes »

ONI - Espace membres

espace-membres.ordre-infirmiers.fr/accueil

Ordre National Infirmiers

N° ordinal [REDACTED] N° RPPS [REDACTED] Besoin d'aide ?

ACCUEIL Tableau de bord

- Demander une aut. de remplacement
- Mettre à jour ma situation
- Demander ma radiation
- Déclarer une agression
- Demander mon caducée numérique
- Récupérer une attestation
- Autres demandes

! Toute déclaration volontairement inexacte ou incomplète faite au conseil départemental de l'ordre par un infirmier peut donner lieu à des poursuites disciplinaires. Il en est de même de la dissimulation de contrats professionnels. ([Décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016 - art. 1](#))

Mes informations

N° ordinal [REDACTED]
N° RPPS [REDACTED]
Identité [REDACTED]
Adresse de correspondance : [REDACTED]

Mes activités

Type : **Salarié - Salarié en poste fixe**
Date de début : **10/01/2005**
Raison sociale : [REDACTED]
Adresse : [REDACTED]

Taper ici pour

9°C Ciel couvert 10:40 06/02/2024

Je sélectionne : « Je souhaite faire une déclaration »

The screenshot shows a web browser window with the URL `espace-membres.ordre-infirmiers.fr/demande`. The page header includes the ONI logo and a user profile bar with fields for 'N° ordinal' and 'N° RPPS'. A navigation bar contains 'ACCUEIL' and 'GESTION DES DEMANDES', with 'Ma demande' highlighted. A dropdown menu is open, listing several request types. The option 'Je souhaite faire une déclaration' is highlighted in grey. The taskbar at the bottom shows the Windows logo, a search bar, and various application icons, with the system tray displaying the name 'Maximum enregistré' and the date '06/02/2024'.

ONI - Espace membres

espace-membres.ordre-infirmiers.fr/demande

Ordre National Infirmiers

N° ordinal [redacted] N° RPPS [redacted] Besoin d'aide ?

ACCUEIL > GESTION DES DEMANDES Ma demande

- Je souhaite mettre à jour mon dossier
- J'ai besoin d'une attestation
- Je souhaite faire une déclaration
- J'ai besoin d'une autorisation
- Je souhaite effectuer une demande d'entraide (articles L. 4312-2 et L. 4312-7 du CSP)
- Je souhaite déclarer une agression

Taper ici pour

Maximum enregistré

10:41
06/02/2024

Je sélectionne dans la liste déroulante : « Je souhaite participer l'expérimentation de l'établissement d'un certificat de décès »

The screenshot shows a web browser window with the URL `espace-membres.ordre-infirmiers.fr/demande`. The page title is "Votre demande à l'Ordre". At the top, there is a navigation bar with a user profile icon, "N° ordinal", "N° RPPS", and a "Besoin d'aide ?" link. A red warning banner states: "Toute déclaration volontairement inexacte ou incomplète faite au conseil départemental de l'ordre par un infirmier peut donner lieu à des poursuites disciplinaires. Il en est de même de la dissimulation de contrats professionnels. (Décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016 - art. 1)". Below this is a section titled "Saisir une nouvelle demande" with a dropdown arrow. The first dropdown menu is labeled "1" and "Catégorie de demande" with the selected option "Je souhaite faire une déclaration". The second dropdown menu is labeled "2" and "Sélectionnez un type" with the selected option "Je souhaite participer à l'expérimentation de l'établissement d'un certificat de décès". Other options in the second menu are "Je déclare mon activité vaccinale." and "J'effectue ma déclaration d'intérêts élu". At the bottom of the page, there is a "Besoin d'aide ?" button and "Suivez-nous" social media icons. The Windows taskbar at the bottom shows the time as 10:41 on 06/02/2024 and the user name "Maximum enregistré".

Je complète le formulaire qui m'est proposé (attention, il faut une attestation de formation au format numérique)

Ordre National Infirmiers
Loire, La Réunion.

N° ordinal : [redacted] N° RPPS : [redacted] Besoin d'aide ?

Chaque conseil (inter)départemental doit :

- Recueillir les candidatures et s'assurer que les infirmiers volontaires respectent les conditions précitées ;
- Etablir et mettre à jour une liste des infirmiers volontaires susceptibles d'être contactés en cas de décès à domicile. L'infirmier exerçant en EHPAD ne figure pas sur la liste. Cette liste doit être mise à disposition par tout moyen aux autorités compétentes (ARS territorialement compétentes, services d'aide médicale urgente, communautés professionnelles territoriales de santé, unions régionales des professionnels de santé des médecins libéraux, services départementaux d'incendie et de secours et aux services de police et de gendarmerie).

Les conditions dans lesquelles l'infirmier établit le certificat de décès, le transmet à la mairie et informe l'ARS du nombre de certificats qu'il a établi, sont précisées à l'article 3 du décret précité.
Un arrêté du 6 décembre 2023 fixe les conditions de prise en charge forfaitaire des frais relatifs à l'examen nécessaire à l'établissement du certificat de décès ».

Toute déclaration volontairement inexacte ou incomplète faite au conseil départemental de l'ordre par un infirmier peut donner lieu à des poursuites disciplinaires. Il en est de même de la dissimulation de contrats professionnels (Décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016 - art. 1)

4 Complétez votre saisie :

Votre mode d'exercice connu par l'Ordre*
Salarié - Public

Type d'activité salariée*
Sélectionner une option...

Champ requis

9°C Ciel couvert 10:43 06/02/2024

Je télécharge l'attestation de formation.

ON - Espace membres

espace-membres.ordre-infirmiers.fr/demande?tdRef=CERTIF-DECES&entiteRef=d7f098e8-e0c9-49b9-87a5-5f6e62803a35

Ordre National Infirmiers

N° ordinal [redacted] N° RPPS [redacted] Besoin d'aide ?

Complétez votre saisie :

Votre mode d'exercice connu par l'Ordre*
Salarié - Public

Type d'activité salariée*
HAD

J'ai l'autorisation de mon employeur*
Oui

Je confirme avoir suivi une formation spécifique*
Oui

Organisme de formation*
ARS

Modalité de formation*
En présentiel

J'autorise la diffusion et l'utilisation de mes données*
Oui

5 Veuillez fournir les pièces justificatives demandées

Justificatif attestant la réalisation de la formation (obligatoire)

Télécharger

+ Fournir un justificatif complémentaire (optionnel)

Taper ici pour

Suivez-nous

9°C Ciel couvert 10:45 06/02/2024